

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 13 juillet 2012  
(convocation du 2 juillet 2012)

Aujourd'hui Vendredi Treize Juillet Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 15  
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 12 h 45 et jusqu'à 13 h 30  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANCOIS Béatrice jusqu'à 10 h 10  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à partir de 13 h 40  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10 h  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme BOST Christine à partir de 13 h 20  
M. AMBRY Stéphane à M. MERCIER Michel  
M. ANZIANI Alain à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. BAUDRY Claude à M. CHARRIER Alain  
Mme BONNEFOY Christine à M. GARNIER Jean-Paul  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. DUART Patrick  
M. BOUSQUET Ludovic à Mme LAURENT Wanda jusqu'à 11 h 15  
M. BRUGERE Nicolas à M. LOTHAIER Pierre  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles jusqu'à 10 h 35 et à partir de 14 h 05  
Mme COLLET Brigitte à M. QUERON Robert jusqu'à 11 h 30

M. DAVID Yohan à Mme LIRE Marie Françoise  
M. DELAUX Stéphan à Mme PIAZZA Arielle  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10 h 45 et à partir de 13 h  
Mme DIEZ Martine à Mlle COUTANCEAU Emilie à partir de 12 h 45  
M. DUPOUY Alain à M. REIFFERS Josy  
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10 h 40  
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle  
Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle  
M. MANGON Jacques à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
M. MOGA Alain à Mme SAINT-ORICE Nicole  
M. PAILLART Vincent à M. RAYNAUD Jacques  
Mme PARCELIER Muriel à M. SOLARI Joël  
M. PEREZ Jean-Michel à M. DOUGADOS Daniel  
M. RESPAUD Jacques à M. TRIJOULET Thierry à partir de 12 h 45  
M. ROUVEYRE Matthieu à Mlle DELTIPLE Nathalie jusqu'à 9 h 55  
M. SIBE Maxime à Mme DELATTRE Nathalie jusqu'à 10 h 15  
Mme WALRYCK Anne à Mme BREZILLON Anne

### EXCUSE :

M. ROBERT Fabien

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**PESSAC- Aménagement des espaces emblématiques du centre ville- Place de la 5°république- Avenant n°2- Marché n°11164U - lot 1 infrastructures :  
groupement Fayat TP - Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'opération d'aménagement des espaces emblématiques du centre ville de Pessac, un appel d'offres de travaux a conduit à retenir pour le lot n°1 infrastructures le groupement Fayat TP (Novello/SOMOPA) pour un montant de 2 663 819,49€ HT par décision de la commission d'appel d'offres du 16 février 2011.

Le chantier ayant débuté en juin 2011 pour une durée prévisionnelle de 15 mois, un avenant n°1 a été passé sur ce lot n°1 par délibération du conseil N°2011/0857 en date du 16 décembre 2011 pour une dépense nouvelle de 106 561,55 € HT due à des contraintes techniques soit +4% par rapport au montant du marché initial, portant ainsi le coût total du lot à 2 770 381,04 € HT.

A ce jour, après 12 mois de travaux sur la place de la 5°république et ses abords, le niveau d'avancement opérationnel global du chantier sur ses différentes phases et zones est satisfaisant mais les nombreuses contraintes et de nouveaux impondérables techniques amènent la maîtrise d'ouvrage communautaire à envisager la passation d'un avenant n°2 pour prendre en compte les dépenses nouvelles occasionnées et augmenter le montant du lot en conséquence.

En premier lieu, des contraintes techniques rendent nécessaires des interventions liées au voisinage des bâtiments majeurs que sont la mairie et l'église selon des impératifs de sécurité et de salubrité élémentaires (passage en assainissement séparatif des raccordements mairie, redécoupe des plaques façade mairie, ventilation sous sol mairie, acodrain accès parking mairie).

En second lieu, des prestations supplémentaires doivent être commandées à l'entreprise afin de permettre la réouverture des espaces au gré de l'avancée des différentes phases du chantier (enrobé à froid sur réservation végétaux, gestion de fouilles en attente finition réseaux, reprise de seuils, alimentation électrique provisoire) dans le respect du planning général très contraint et dans l'intérêt du domaine public.

En troisième et dernier lieu, la mairie a émis des prescriptions complémentaires sur les caractéristiques des mobiliers urbains notamment les bornes automatiques ainsi que sur l'éclairage public pour des raisons de fonctionnalité et d'esthétique, étant entendu que la dépense nouvelle générée pour la communauté sera compensée par une augmentation proportionnelle de la participation financière due par la ville via la convention adhoc passée qui sera prochainement amendée par un avenant.

L'ensemble de ces modifications et ajouts de prestations demandées à l'entreprise engendre une dépense nouvelle de 165 272,45 € HT selon le détail joint soit une hausse de + 5,97% par rapport au montant précédemment arrêté du marché et de +10,2 % en hausse cumulée intégrant l'avenant n°1 par rapport au montant du marché initial notifié.

Le montant total des travaux du lot n°1 serait donc porté à 2 935 653,49 € HT.

Il est demandé au conseil de délibérer pour autoriser Monsieur le Président à passer et signer l'avenant n°2 à intervenir.

Ce coût supplémentaire sera financé au titre du budget principal Chapitre 23- Article 2315- Fonction 8220- CRB TM00- programme VCA00.

Ceci étant exposé, il vous est demandé Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante:

#### **Le Conseil de Communauté,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales,

**Vu** le code des marchés publics

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2010/05 49 en date du 24 septembre 2010 autorisant le Président à signer les marchés relatifs à l'aménagement des espaces publics emblématiques du centre ville de Pessac- Place de la 5°république,

**Vu** le marché n°1164 U

**Vu** la délibération du conseil communautaire n°2011/08 57 en date du 16 décembre 2011 autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au lot 1 infrastructures,

**Vu** l'avis favorable de la Commission d'appel d'offre du 27 juin 2012

ENTENDU le rapport de présentation

#### **CONSIDERANT**

Les modifications intervenues en cours de chantier, l'intérêt financier et opérationnel majeur pour le maître d'ouvrage et la ville de Pessac à respecter le planning de l'opération et à commander à l'entreprise ces prestations supplémentaires afin de résoudre les contraintes techniques apparues,

## **DECIDE**

**Article 1 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant N°2 au marché n°11164 U relatif à l'aménagement des espaces emblématiques du centre ville- Place de la 5° république lot 1 infrastructures attribué au groupement Fayat TP (Novello/SOMOPA)

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :** Les dépenses seront imputées sur le budget principal Chapitre 23- Article 2315- Fonction 8220- CRB TM00- programme VCA00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 13 juillet 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
31 JUILLET 2012

PUBLIÉ LE : 31 JUILLET 2012

M. ALAIN DAVID